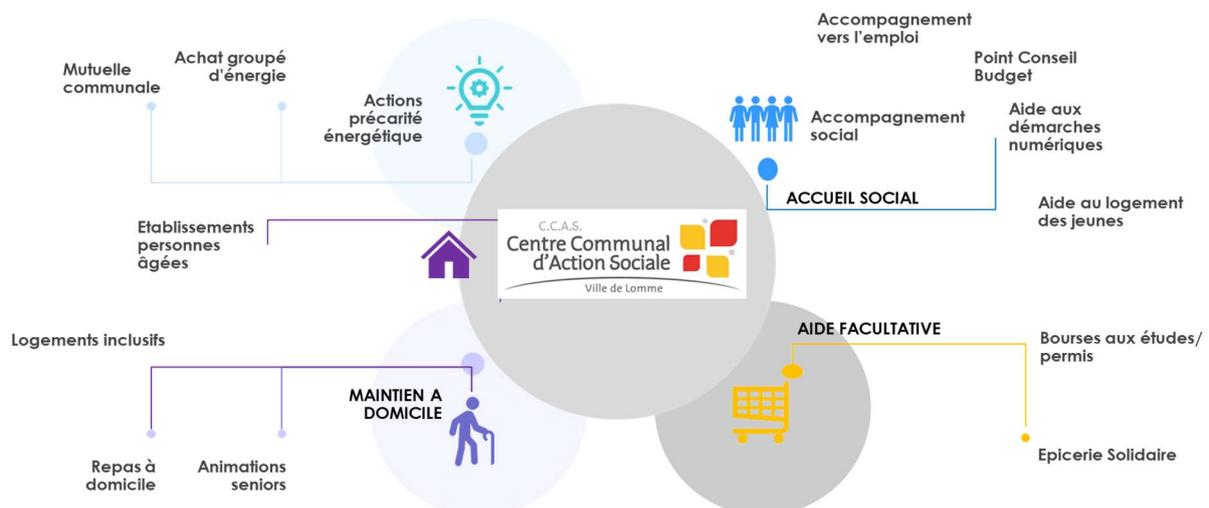


2021 : une année particulière au plus près des lommois

Le Centre communal d'action sociale de LOMME agit au plus près des lommois pour mettre en œuvre la politique sociale définie et confiée par la Ville en direction des familles, des personnes isolées, des seniors et des personnes touchées par le handicap. Le CCAS de LOMME accueille chaque mois des lommois aux problématiques variées : famille pour un proche en perte d'autonomie, salarié exposé à un accident de la vie (perte d'emploi, séparation...), jeune à la recherche d'une orientation professionnelle, allocataires de minima sociaux en situation difficile... Le CAS répond toujours présent pour accompagner au mieux chaque situation individuelle.

Ainsi, le CCAS est présent à travers ses différents services à la population et aux activités et actions de qualité : Maison des Seniors, portage de repas à domicile, service de soins infirmiers à domicile, Résidence autonomie pour personnes âgées, Accueil de jour Alzheimer, EHPAD, cuisine seniors, service d'action sociale auprès des plus fragiles.

L'activité du CCAS



Les publics et situations principalement accompagnés par le CCAS :

- ❖ Les usagers en attente de droits. Les retards de traitement de grandes institutions, la complexité des dossiers administratifs, le « tout internet » produisent des ruptures de droits de quelques mois ou parfois du renoncement aux droits. L'éloignement des institutions et services public est souvent mis en avant par ces populations en difficulté face aux démarches dématérialisées, et à la fermeture des accueils de différentes administrations.
- ❖ Des situations sociales très dégradées pour des personnes vivant dans un très grand isolement. La situation est généralement découverte et signalée tardivement par un tiers extérieur (fournisseur d'énergie, police, plainte et/ou inquiétude du voisinage). Confrontés à des situations sociales complexes et face à la nécessité de protéger ces usagers, les travailleurs sociaux interpellent de plus en plus souvent la justice pour des mises sous protection.
- ❖ Les seniors qui passent à la retraite avec une baisse des ressources conséquente après une carrière professionnelle discontinuée. Celle-ci a un impact fort sur leur mode de vie et la gestion de leur budget.
- ❖ Les jeunes en situation précaire ou isolé.
- ❖ Les personnes seules pour lesquelles un salaire reste insuffisant et/ou qui travaillent à temps partiel non choisi.

Un contexte général et individuel exigeant une réponse sans cesse innovante du CCAS :

- ❖ La situation particulière liée à l'adaptation des situations vis-à-vis de la crise sanitaire entraîne :
 - Une nouvelle technique de communication entre l'institution et les usagers (par mails et téléphone)
 - Une progression d'incivilité et même parfois d'agressivité des usagers envers les agents.
- ❖ L'utilisateur est impatient, exige une réponse rapide afin de faire face à sa situation, toutefois le CCAS doit évaluer chaque critère et situation d'urgence afin d'apporter la juste réponse à chacun.

A. Faire face à l'urgence : l'action Sociale et l'insertion

Afin d'être réactif à la situation des usagers, le CCAS propose aux lommois des créneaux de permanence d'urgence journalière.

En 2021, le nombre de demandes de secours est stable mensuellement : de **25 à 30 dossiers** sont distribués par mois et 20 dossiers en moyenne sont traités.

Chaque personne déposant une demande d'allocation de soutien familial est reçue par un travailleur social afin de réaliser un bilan de sa situation budgétaire (PCB) et d'être accompagnée pour effectuer les différentes démarches liées à sa situation.

Les problématiques récurrentes rencontrées en 2021 sont les impayés d'énergie et de loyer, ainsi que les démarches liées au logement, ouverture de droits...

Il est observé une augmentation de demandes de rendez-vous liés au droit commun (publics ayant pour ressources l'Allocation aux Adultes Handicapés, prestations de pôle emploi, retraite...).

Le service Action Sociale et Insertion assure un accueil, un accompagnement social et vers l'emploi, pour toutes les personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) habitant la commune.

Les personnes sont reçues uniquement sur rendez-vous.

L'accompagnement est assuré par :

- Les 3 travailleurs sociaux du C.C.A.S. Ceux-ci réalisent un diagnostic de la situation de la personne afin d'assurer l'accompagnement le mieux adapté à la situation. Cet accompagnement est global et vise l'autonomie ainsi que l'optimisation du parcours (emploi, santé, logement, budget...),
- Le conseiller Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Cet agent, conseiller professionnel, a en charge le suivi d'allocataires du RSA et demandeur d'emploi de longue durée. Son objectif est de construire avec l'utilisateur un parcours vers l'emploi qui peut inclure l'accès à la formation, à l'alternance, à l'emploi durable...

Les principales interventions sociales du CCAS en 2021 sont les suivantes :

	2019	2021
Allocataires du RSA accompagnés par le CCAS dans le cadre de la convention Départementale	309(↗)	270(↘)
Aides attribuées (secours et chèques d'accompagnement mensuels)	1776 (↘)	596(↘)
Bénéficiaires de l'épicerie solidaire	505 (↗)	320(↘)
Micro crédit	3	12(↗)
Pcb : point conseil budget	118	399
Personnes domiciliées	78	61(↘)
Colis solidaires	0	400
Dossier ASL	-	118
Accueil : téléphonique + physique		9762(↗)
Nombres de rdv posés par les travailleurs sociaux		1591
Nombre de contact sur le mail CCAS	74	96(↗)

B. Favoriser le maintien à domicile : le service de soins infirmiers à domicile

Le Service de Soins Infirmier à Domicile (SSIAD) est un service géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Il a été créé en août 1991, et est situé 30 rue Anne Delavaux à Lomme.

La mission principale du service est d'intervenir à domicile pour dispenser des soins d'hygiène de confort et de nursing aux personnes de plus de 60 ans résidant sur la commune de Lomme.

Le SSIAD contribue au maintien à domicile des personnes âgées et intervient sur prescription médicale

Des infirmiers libéraux sous convention avec le SSIAD assurent les soins infirmiers techniques.

Les objectifs du SSIAD :

- Préserver ou restaurer l'autonomie de la personne soignée en favorisant sa participation aux soins, tout en respectant ses habitudes de vie, autant que possible,
- Favoriser le maintien à domicile,
- Eviter ou retarder l'entrée en établissement pour personnes âgées et/ou hospitalisées,
- Prendre en compte la douleur et la souffrance physique et morale,
- Favoriser le choix de vie de la personne et garantir ses droits et libertés,
- Participer à l'éducation et à la prévention auprès de l'utilisateur et de son entourage,
- Lutter contre l'isolement,
- Accompagner les personnes en fin de vie et soutenir leur entourage.

L'année 2021 du SSIAD en chiffres :

L'année 2021 a été de nouveau une année particulière où le SSIAD a su s'adapter à la crise sanitaire, le personnel a fait preuve de professionnalisme, de dynamisme.

Le service de soins a été en première ligne dès le début de l'épidémie et l'ensemble du personnel s'est mobilisé à tous niveaux pour soigner, protéger, éviter les hospitalisations des personnes âgées prises en soin.

Le SSIAD a une capacité de 60 lits par jour. Sur toute l'année 2021, **99 patients** ont été pris en soins au moins une journée : 23 hommes et 77 femmes

Nombre d'entrées sur 2021 : 44

Nombre de sorties sur 2021 : 41

Nombre de demandes non satisfaites : 12

Les demandes non satisfaites sont justifiées soit par le manque de place dans le service au moment de la demande, soit par des demandes de personnes d'autres communes.

Les personnes sont orientées vers des associations d'aide à domicile ou vers des infirmiers libéraux assurant les toilettes, Elles sont inscrites sur liste d'attente et dès qu'une place se libère elles sont immédiatement recontactées.

Sur toute l'année 2021 : le SSIAD a effectué **20486 actes à domicile**. 21900 actes étaient prévus. Toutefois, d'une part en raison de la crise sanitaire, certains patients ou familles ont souhaité annuler des interventions. D'autre part, également certains actes ont suspendus pour raison d'hospitalisation de la personne (il est à noter que le service maintient la place un mois lorsque la personne est hospitalisée).

Le taux d'occupation du SSIAD pour 2021 est de 93,5 %. La majorité des personnes sorties en 2021 du SSIAD sont entrées en EHPAD ou sont décédées.

Détail des GIR (degré de dépendance) des personnes accueillies sur l'année 2021 :

Gir 1 : 2
Gir 2 : 18
Gir 3 : 37
Gir 4 : 42
Gir 5 : 0
Gir 6 : 0

Le GMP pour l'année 2021 est de **597.8**

Répartition par âge :

Age	Hommes : 23	Femmes : 76
60 à 74 ans	5	10
75 à 84 ans	6	23
85 à 95 ans	10	38
Plus de 95 ans	2	5

La moyenne d'âge est de **83,5 ans**

Répartition par cohabitation :

Nombre de personnes vivant seules	Nombre de personnes vivant avec une personne de la génération suivante	Nombre de personnes vivant en couple ou avec une personne de la même génération	Total
63	8	28	99

Observations :

- Sur les 99 patients pris en soins sur l'année, 37 patients sont atteints de troubles cognitifs (**soit 37 %**), ce qui nécessite pour l'équipe du SSIAD une prise en soins adaptée à ce public.

En effet les personnes atteintes de troubles cognitifs sont bien souvent dans l'opposition au soin et les soignants doivent prendre du temps pour négocier le soin, l'expliquer l'amorcer, rassurer la personne... Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs, l'équipe travaille en **HUMANITUDE** (méthodologie complète, bienveillante).

- L'augmentation dans le service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives a aussi une répercussion sur les facturations IDE, car pour la plupart, elles ont des prescriptions médicales pour préparation et distribution des médicaments par une infirmière, ce qui a un coût conséquent sur le budget (de 1 à 3 passages par jour sur prescription médicale).

Les problématiques des patients dont les actes sont onéreux et pour qui il n'est pas possible de faire un relai avec les HAD (patients diabétiques insulino dépendants dont la prise en charge est onéreuse pour le SSIAD) demeurent.

Il faut aussi tenir compte de l'augmentation du niveau de dépendance des personnes âgées prises en soins.

Le personnel a été aussi, pour les personnes âgées et leurs proches, d'une aide précieuse, pour les soutenir durant cette période difficile et anxiogène (écoute conseils...).

Les soins de confort mis en place pour les personnes âgées les plus isolées et fragiles ont été très appréciés dans ce contexte.

La crise sanitaire a continué d'avoir un impact organisationnel, notamment auprès des patients ayant contracté la COVID 19 : réorganisation des tournées, précautions supplémentaires pour éviter les risques de transmission du virus aux patients et à l'équipe, etc. Cela a été apprécié et a permis de continuer à assurer les soins au domicile auprès des personnes âgées sur la commune.

Le personnel du SSIAD :

1 infirmière coordinatrice titulaire à 80 %
1 secrétaire à 80 %
9 aides-soignants à temps plein
3 aides-soignantes à 80%
Soit 11,4 ETP aides-soignantes

Fort de son expérience, le SSIAD a conscience que l'une des difficultés du travail à domicile est de pouvoir développer des pratiques communes et de faire sens pour une prise en soin de qualité.

C'est pour cette raison que l'organisation de travail permet aussi des temps de réunion et de transmissions en équipe. Par ailleurs, l'équipe a accueilli 8 stagiaires, aides-soignants et infirmiers durant cette année 2021.

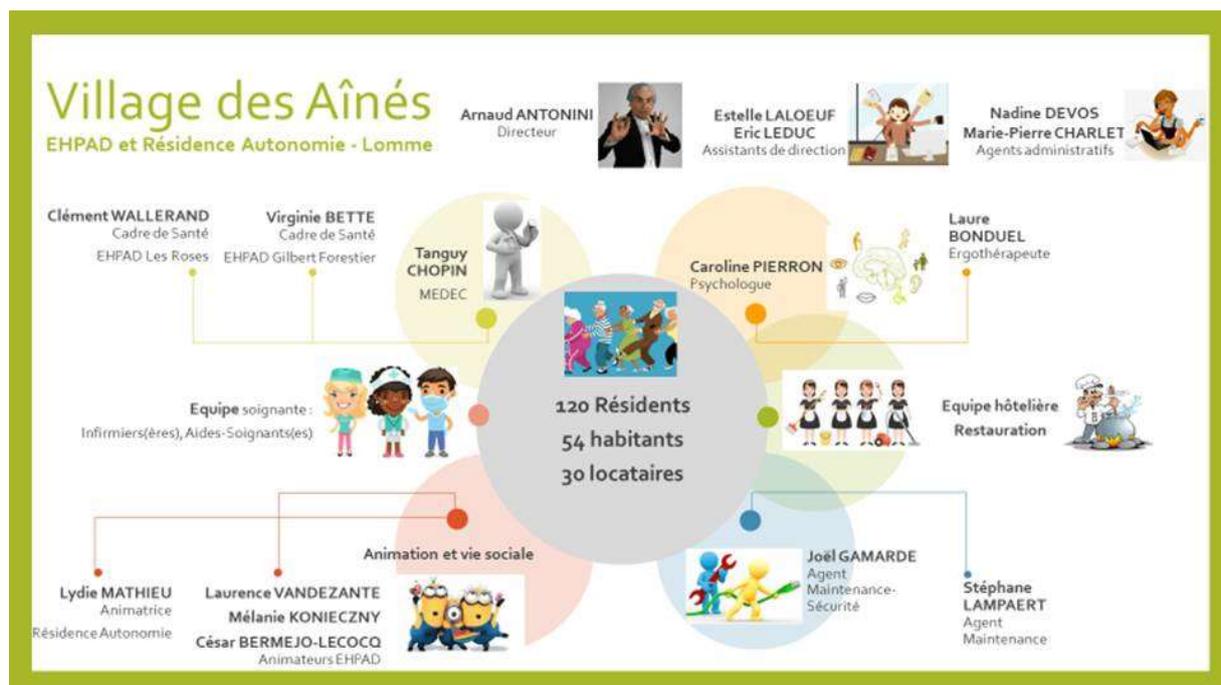
Démarche qualité du service :

Le SSIAD développe une démarche qualité permanente et dispose de plusieurs outils et documents permettant d'assurer un maximum de qualité et de transparence administrative.

C. Le Village des Aînés de Lomme

Le Village des Aînés de Lomme comprend 3 bâtiments pour 2 entités administratives (EHPAD de Lomme et Résidence Autonomie Les Roses) :

- Bâtiment 5 rue Elie Petitpré**, inauguré en 1986 :
 - **La Résidence Autonomie Les Roses** : 44 logements pouvant accueillir jusqu'à 54 habitants au sein d'une Résidence Autonomie (ex foyer-logement) pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes ;
 - 12 logements inclusifs en réponse à un appel à projet départemental de « soutien au développement de solutions innovantes d'habitat inclusif pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap » ;
 - 9 logements hébergeant 18 jeunes dans le cadre du Dispositif d'Hébergement et d'Insertion de Mineurs Non Accompagnés pris en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).
 - Les bureaux administratifs du SSIAD de Lomme ;
 - Les locaux techniques et administratifs mutualisés du Village des Aînés Les Roses.
- Bâtiment 30 rue Anne Delavaux**, inauguré en 2010 :
 - **L'EHPAD Les Roses** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) accueillant 60 personnes (60 chambres individuelles);
 - **L'accueil de jour du CCAS de Lomme** pour 12 personnes vivant à domicile souffrant de troubles neuro-dégénératifs.
- Bâtiment situé 798 avenue de Dunkerque** accueillant **l'EHPAD Gilbert Forestier** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) accueillant 60 personnes (60 chambres individuelles).



L'EHPAD de Lomme :

L'EHPAD de Lomme est une seule entité administrative qui regroupe les 2 EHPAD du Village des Aînés de Lomme : EHPAD Gilbert Forestier et EHPAD Les Roses.

L'année 2021 a, dans la continuité de l'année 2020, été particulièrement marquée par la crise sanitaire qui a impacté directement l'activité de l'EHPAD de Lomme, mais aussi et surtout la qualité de vie de ses résidents. Ainsi, ces deux années passées apparaissent comme des « parenthèses » dans l'évolution du site aussi bien en termes de projets, d'organisation que d'inscription dans la vie collective locale.

Il est espéré que l'année 2022 permette de fermer définitivement cette parenthèse. Le Village des Aînés de Lomme a par ailleurs entamé une réflexion collaborative sur l'accueil et l'hébergement de demain et a transféré sa gestion **au 1er janvier 2022** à l'AFEJI Hauts-de-France.

Bilan financier provisoire :

Le CCAS de Lomme, à travers son conseil d'administration, la direction de l'établissement et ses services ont poursuivi en 2021 les actions d'optimisation des ressources engagées en 2018 visant à améliorer les équilibres financiers, mais aussi ayant pour objectif de mettre en œuvre une présentation rigoureuse des différents documents comptables en vue de répondre à la nomenclature comptable de la M22 et au cadre réglementaire qui s'imposent à lui.

L'exercice 2021 a été marqué par une volonté de poursuivre la régularisation des écritures comptables vis-à-vis des exercices antérieurs, tout en essayant de continuer à contrôler étroitement nos recettes et nos dépenses afin de garantir l'équilibre de notre activité. Ce contrôle n'a pas pu être optimal en raison de la crise sanitaire qui a pris de plein fouet l'établissement dès février 2020 et **a retardé le projet de transfert d'autorité (initialement prévu au 1^{er} janvier 2021) au 1^{er} janvier 2022.**

En effet, le budget réel a connu un dépassement exceptionnel lié aux renforts humains nécessaires pour couvrir le taux d'absentéisme lié aux effets collatéraux des contaminations COVID du personnel et/ou de leurs proches, mais aussi pour maintenir un accompagnement optimal pendant toutes les périodes de confinement et de soins aigus auprès des résidents particulièrement vulnérables face au virus, malgré un taux de vaccination à 96%.

A noter que ce dépassement est à modérer en fonction de sa prise en charge totale ou partielle par l'Agence régionale de Santé dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire et de ses effets secondaires, notamment avec la prise en charge de la prime Ségur.

Le volume d'activité réel a montré que l'EHPAD de Lomme souffrait de cette situation, générant un taux d'occupation en-deçà du prévisionnel, **moyenne de 94%** (pour un taux prévisionnel à 96,67%), lié à un fort taux de mortalité parmi les résidents les plus fragiles (lié ou pas à la COVID) et l'impossibilité d'admettre de nouveaux résidents

durant les différentes périodes de confinement et/ou de restrictions liées aux fortes contaminations.

Capacité autorisée	Nombre total de résidents accueillis en 2021	Nombre de sorties de résidents	Nombre de d'entrées de résidents	GMP validé en 2015	GMP réel 2021
120 lits	140 résidents	35 sorties	26 admissions	736	685

Faits marquants en 2021 : Pandémie mondiale de SARS-Cov2

Depuis le début de la pandémie, l'organisation de l'EHPAD de LOMME a été profondément impactée, tant en termes de vie sociale que d'organisation des soins et de suivi préventif. En effet, l'établissement, à l'instar de l'ensemble des EHPAD français a dû mobiliser l'ensemble de ses ressources humaines et matérielles à la lutte préventive et curative contre le virus, notamment lors du dernier trimestre, période où l'EHPAD de LOMME, en particulier le site Gilbert Forestier a dû faire face à une épidémie de SARS-Cov2 en son propre sein.

L'impact global de ces mesures sur nos résidents, ainsi que l'épidémie qu'a connu l'établissement feront l'objet d'un traitement particulier, pour chaque item impacté. *Il apparaît néanmoins important de décrire les principes généraux de gestion de cette crise afin d'appréhender leurs caractères chronophage et perturbant sur le fonctionnement habituel de l'établissement.*

Création et missions de la cellule de crise :

Selon les recommandations officielles des instances sanitaires (Ministères, ARS, HAS...) : *création d'une cellule de crise en février 2020*, regroupant Directeur, IDEC, Ergothérapeute, Psychologue, Médecin Coordonnateur, dont les rôles et missions sont multiples, et les tenues bihebdomadaires.

- Désignation d'un référent Covid : Directeur d'établissement, et Médecin coordonnateur.
- Révision, actualisation, suivi des dernières recommandations régulièrement modifiées.
- Consultations, et communications régulières aux résidents, familles et membres du Conseil de Vie Sociale.
- Révision et actualisation des plans d'actions conformément aux communications des instances sanitaires, régulièrement modifiées.

Hygiène :

- Organisation systématique d'un rappel aux agents, résidents, et leur famille des précautions standard dont les gestes barrières.
- Organisation de formations sur l'hygiène des mains, et des bonnes pratiques du port des équipements de protection individuelle (EPI).

- Rédaction et mises à jour des protocoles internes d'hygiène, de nettoyage, de désinfection des locaux, et appartements des résidents. Formation et rappels réguliers de ces protocoles aux agents.
- Révisions régulières de ces protocoles en lien avec les équipes opérationnelles d'hygiène, dont le CPIas.
- Mise à jour du protocole du circuit des déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) et de circuit du linge.
- Révision et inventaires régulier des EPI, des produits d'hygiène.

Organisation des soins et appui à la décision :

- Anticipation de la survenue de cas de SARS-Cov2 chez les résidents ou les professionnels par la rédaction de procédures décrivant l'organisation et les conduites, pour une réactivité optimale.
- Organisation régulière de campagne de test RT-PCR à l'attention des résidents et du personnel (une douzaine en 2020, soit environ 800 tests réalisés)
- Activation ou réactivation des conventions avec les astreintes gériatriques de territoire (CHR-U de Lille et GHICL), les équipes mobiles de soins palliatifs, et l'Hospitalisation A Domicile. Rédaction de protocoles anticipatoires en cas de dyspnée sévère.
- Mise à jour des procédures d'hospitalisation et de retour en établissement (mesures d'isolement et de test notamment).
- Mise à jour du circuit du médicament, de la trousse d'urgence, anticipation des traitements de nécessité et du stock tampon, dont oxygénothérapie.
- Révision du plan bleu.
- Vérification de la bonne tenue des dossiers médicaux, si besoin mise à jour des Dossiers de Liaison aux Urgences.
- Vérification des directives anticipées des résidents, si besoin mise à jour en lien avec le résident, son référent familial ou tuteur.
- Eviter les ruptures de suivi en maintenant le suivi médical, par le Médecin coordonnateur en l'absence des Médecins traitants sur certaines périodes, notamment la période épidémique.

Organisation de la vie de l'établissement, sorties, visites, activités :

Depuis l'interdiction de sortie des résidents émise par le gouvernement en début de second trimestre 2020, il a fallu régulièrement s'adapter aux recommandations nationales régulièrement modifiées afin de maintenir le lien social des résidents avec leur famille, leurs amis, tout en proposant des activités dédiées et adaptées afin de prévenir la perte d'autonomie, et les troubles psycho-comportementaux potentiellement provoqués par l'isolement.

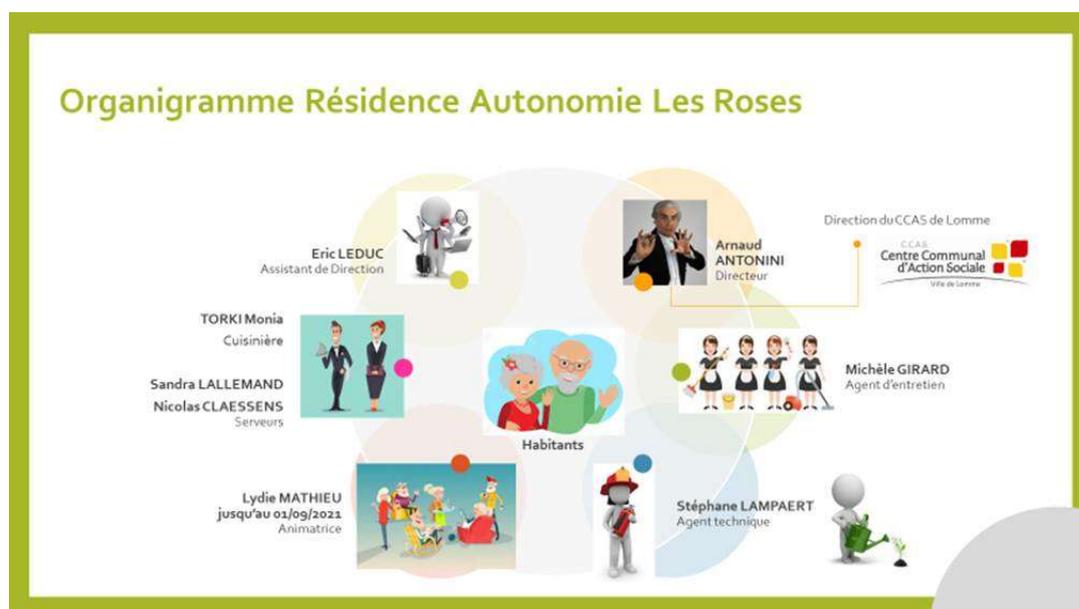
- **Mise en place de procédures de visites encadrées**, adaptées aux recommandations en vigueur (protocole régulièrement modifié par les instances).
- **Etude au cas par cas de la situation personnelle** des résidents, et mise en place de régimes d'exception lorsque la situation le nécessite.
- **Maintien du lien social** par outils numériques.

- Révisions régulières des activités proposées, en fonction des recommandations sanitaires en vigueur.

Résidence Autonomie Les Roses :

L'année 2021 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire qui a impacté directement l'activité de la Résidence Autonomie Les Roses, mais aussi et surtout la qualité de vie de ses habitants.

Ainsi, cette année apparaît, comme l'année 2020, telle une « parenthèse » dans l'évolution du site aussi bien en termes de projets, d'organisation que d'inscription dans la vie collective locale.



Nous avons relevé un taux d'occupation en 2021 particulièrement bas en termes d'habitants, mais bon en termes de logements occupés, dans la continuité de 2020 qui s'explique, notamment, par la crise sanitaire et ses effets collatéraux.

L'attractivité de l'établissement reste importante, cependant, une part de plus en plus importante des demandes d'admissions relève plus de l'EHPAD que d'une Résidence Autonomie.

- ⇒ Le taux d'occupation moyen de l'année 2021 est révélateur de cette baisse progressive sur ces 2 dernières années.

D. Les Roses, Accueil de Jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Situé au 30 rue Anne Delavaux à Lomme, l'Accueil de Jour est destiné à accueillir des personnes vivant à domicile, souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, pour une ou plusieurs journées par semaine. L'Accueil de Jour se veut être un relai, un répit à la prise en charge par la famille.

Cet Accueil de jour permet :

- ❖ d'accompagner les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée en leur proposant un panel d'activités adaptées ;
- ❖ d'assurer l'accompagnement psychologique des aidants ;
- ❖ aux aidants de souffler ;
- ❖ d'offrir une étape à mi-chemin entre le chez-soi et la vie en institution en permettant un temps d'adaptation et le retardement de l'entrée en institution.

Les missions et le rôle des professionnels de l'accueil de jour sont :

- ❖ d'élaborer un projet individuel d'aide et d'accompagnement adaptés, en tenant compte de l'environnement social de chaque personne accueillie et du stade d'évolution de sa maladie ;
- ❖ de stimuler les fonctions cognitives au travers des activités de la vie quotidienne ;
- ❖ de savoir communiquer avec les personnes désorientées, y compris au travers de techniques de communication non verbales ;
- ❖ de repérer les modifications comportementales susceptibles d'être liées à une pathologie intercurrente ;
- ❖ de maintenir, voire restaurer, la capacité d'effectuer seul les actes essentiels de la vie, grâce à des aides appropriées ;
- ❖ de préserver ou rétablir les contacts sociaux de la personne ;
- ❖ de fournir des conseils aux familles, tant sur des aides techniques utiles au domicile, que sur des prestations auxquelles elles auraient droit (conseil et orientation) ;
- ❖ Être à l'écoute des familles les soutenir

Le personnel de l'Accueil de Jour :

L'équipe se compose de 6 personnes, soit 4,4 ETP :

- une Infirmière Coordinatrice (à 20%),
- une Aide Médico Psychologique, qui est aussi Assistante de Soins en Gériatrie,
 - une Auxiliaire de Vie Sociale,
 - deux aides-soignantes,
 - une secrétaire (à 20%).

Une vacation d'un art-thérapeute 2 fois par semaine.

Chaque jour, l'équipe se réunit pour un temps de transmission et de préparation des activités, des réunions d'équipe et de fonctionnement ont lieu régulièrement. L'équipe est amenée à recevoir régulièrement des stagiaires (AES, AS, IDE).

Les partenaires de l'Accueil de Jour :

- ❖ La maison des Séniors, la médiathèque, la ferme pédagogique et la piscine de Lomme,
- ❖ La MAIA Lille Agglomération,
- ❖ Le réseau de soin gériatrique,

- ❖ Le GHICL,
- ❖ La maison des aidants de Lille,
- ❖ Les différents accueils de jour de la métropole,
- ❖ Les différents praticiens libéraux du secteur (médecins, kinésithérapeutes, IDE, orthophonistes, etc.)

L'année 2021 de l'Accueil de Jour en chiffres :

En 2021, le nombre potentiel de journées d'ouverture, hors jours fériés et week-ends était de 254 jours. Pour l'année 2021, le taux d'occupation de l'accueil de jour est de **56.75%**. **1729 actes ont été facturés**, soit 1319 jours de moins que prévu pour une activité à têt plein (soit **12 personnes par jour**).

Ce différentiel s'explique avec la crise sanitaire qui a imposé aux Accueils de Jour une réduction du nombre de personnes accueillies (10 personnes/jour au lieu de 12 personnes) pour respecter les distensions et les règles sanitaires.

L'équilibre budgétaire de l'Accueil de Jour a fortement été impacté en 2021. En effet, il a été constaté plusieurs raisons :

- ❖ inquiétude des familles liées à la crise sanitaire (notamment sur les activités de groupe et le transport collectif) ;
- ❖ moins d'orientation de la part des réseaux de gérontologie et des centres mémoires
- ❖ épuisement des familles et orientation plus rapide vers EHPAD

De ce fait,

En 2021, **41 personnes** ont fréquenté l'Accueil de Jour au moins une journée. Dont **23 femmes et 18 hommes**.

Il y a eu **20 sorties** et **15 entrées**. Avec le confinement et l'évolution des troubles, les aidants étant en grande souffrance, une grande partie des sorties ont été orientées vers des EHPAD.

Répartition des personnes accueillies, selon leur GIR (degré de dépendance) :

GIR	Nombre de personnes	En %
Gir 1	0	0%
Gir 2	10	24.39%
Gir 3	20	48.78%
Gir 4	8	19.51%
Gir 5	3	7.31%
Gir 6	0	0%

Le GIR Moyen Pondéré s'élève à **627** pour l'année 2021 (566 en 2020).

Répartition par Age :

Age	Hommes :	Femmes :
60 à 74 ans	3	3
75 à 84 ans	9	9
85 à 95 ans	6	9
Plus de 95 ans	0	2

La moyenne d'âge est de **83 ans**

Lien des personnes avec les aidants principaux :

Caractéristiques de l'aidant	Nombre de personnes
Enfants	18
Epoux	21
Tuteurs	0

Conditions de vie :

Parmi les 41 personnes accueillies, 17 vivent seules et 24 vivent accompagnées de leurs proches (enfants ou époux).

Le projet d'animation et activités pour l'année 2021

L'animation à l'accueil de jour a plusieurs objectifs :

- Divertir, créer un espace de vie et de bien-être
- Restaurer l'estime de soi au travers d'activités relationnelles
- Maintenir le plus longtemps possible l'autonomie gestuelle, physique et intellectuelle
- Maintenir une vie sociale, l'appartenance à un groupe, et aussi éviter le sentiment d'exclusion en favorisant la communication et l'échange au travers des différentes activités
- Valoriser la personne en maintenant ou en restaurant l'estime de soi
- Partager des expériences de vie, des connaissances, se sentir utile
- Stimuler des capacités cognitives
- Développer un esprit créatif
- Égayer le quotidien et instaurer des moments de plaisir.

Les activités :

- ❖ Les interventions à visée thérapeutiques et relationnelle
 - ❖ l'atelier réminiscence

Reprise de l'atelier réminiscence : à raison d'une fois par semaine. Cet atelier permet de privilégier la mémoire autobiographique, les expériences vécues, la parole, les échanges. Différents thèmes ont été abordés : l'enfance, l'école, le mariage, les fêtes, l'évolution du mode de vie, la maison, les métiers. Différents supports ont été utilisés pour ces séances Photographies, cartes postales, vieilles publicités, documents sonores et filmés. La réminiscence est un très bon outil pour valoriser la personne en fonction de ses capacités et ses potentialités. Durant les séances il y a eu beaucoup d'échanges et de plaisirs partagés.

- ❖ l'art-thérapie
A raison de 2 fois semaine (prestation extérieure), l'art-thérapie s'adresse aux potentiels de la personne et non à ses déficits.
- ❖ les rencontres intergénérationnelles (Non effectuées au regard de la situation sanitaire de 2021.)
- ❖ La médiation animale (Avec la ferme pédagogique de Lomme).

- ❖ Les interventions à visée de soins et de bien être
 - ❖ gymnastique douce et relaxation
 - ❖ toucher massage et socio-esthétique dans le respect des consignes sanitaires

- ❖ Les interventions à visée fonctionnelle
 - travaux manuels
 - cuisine (Non effectuée au regard de la situation sanitaire).
 - activités de la vie quotidienne (mettre la table, vaisselle...non effectué au regard de la situation sanitaire).

- ❖ Les interventions à visée ludique, culturelle et sportive ou environnementale
 - dessin peinture
 - musique et chants
 - jeux de société
 - lecture
 - sorties promenades,
 - visites musées, piscine (non effectués au regard de la situation sanitaire).
 - aménagement des locaux (décoration en fonction des saisons)
 - utilisation du jardin pour des jeux en plein air

- ❖ Les interventions pour les proches aidants
 - groupes de parole :

En 2021, les groupes de parole ont pu reprendre à partir du mois d'octobre le mercredi après-midi. Cette reprise a été très appréciée par les aidants, dans la mesure où ils leur permettent d'échanger avec l'équipe et d'autres familles vivant la même situation, d'avoir des conseils, d'être écoutés, rassurés. Différents thèmes ont été abordés : les aides financières, les troubles du comportement le regard des autres sur la maladie, l'isolement, les solutions d'aides et de répit.

Ces temps d'échange sont parfois douloureux pour les aidants mais c'est une façon pour eux de s'exprimer et de se libérer des difficultés qu'ils vivent au quotidien

 - entretien ou rencontre sur demande à l'ADJ
 - soutien psychologique et conseils aux aidants lors des VAD : **56 VAD** ont été effectuées cette année au domicile de **14 familles**
 - activités festives (limitées au vu du contexte sanitaire)

E. Proche de tous nos séniors malgré la crise : la Maison des Séniors

L'année 2021 a été à nouveau perturbante pour le bon déroulement des animations et des activités. Toutefois, adaptabilité, innovation ont permis de conserver le lien étroit et d'accompagner les Lommois.

Une part active dans le processus de la 1^{ère} vague de vaccination :

- Début février 2021 : Proposition de partenariat à l'initiative du docteur LOEZ avec le centre Paul Boulanger puis le centre de vaccination du Zénith de Lille et des villes du secteur telles que Lambersart, Lomme, Lompref, Pérenchies, Sequedin. Des créneaux de vaccination sont alors réservés pour les habitants de ces communes.
- Fin février : démarrage de la campagne
- Partage de la saisie Doctolib avec la ville de Lambersart par quinzaine pendant 2 mois : saisie de rdv pour les seniors des communes citées précédemment, mais aussi pour le compte de médecins libéraux du secteur :
 - o Exemple : Du 8 au 22 mars : saisie prise en charge par la Maison des Séniors de Lomme ; environ 625 personnes saisies pour rdv Doctolib.
- Plus de **2 800 appels ont été passés aux lommois de 70 ans et plus** inscrits au PASS SENIOR afin de leur proposer la vaccination
- A la fin de la campagne, **près de 460 seniors lommois** ont bénéficié de la vaccination via ce partenariat ;
- Satisfaction des séniors dans la gestion, le suivi des rendez-vous, l'accompagnement, grâce également à une mobilisation de plusieurs services de la ville.

Accueil Maison des Séniors :

Contacts : Au 18 décembre : près **11 100 prises de contacts** :

4 980 appels téléphoniques (96/semaine en moyenne)

6 020 contacts physiques (117 par semaine en moyenne)

Carte Lille&Moi, (anciennement PASS SENIOR) :

Fin décembre : **près de 3 800 seniors de 60 ans et plus** inscrits dans ce dispositif ;

Des permanences seniors dans le cadre de la Mutuelle Communale : 33 rendez-vous sur place et une dizaine à domicile

Plan Canicule : **207 personnes inscrites sur la liste de vigilance**. Pas d'activation du Plan Alerte et Urgence cet été.

Distribution colis de Noël : **2 210 colis distribués**, dont près de 1 500 colis la 1^{ère} demie journée de distribution.

Dans le cadre du partenariat avec ILEVIA, chargement du titre tarif réduit pour les non imposables lommois : **200 à 250 personnes** de fin novembre à décembre

De plus, lors de la distribution des colis de Noël, ILEVIA a tenu un stand d'informations auprès des seniors. Ainsi, sur 1 journée et demie, 150 seniors ont été renseignés notamment sur le renouvellement de leurs droits et sur les réductions

Une année d'animations chaotique :

- Ni après-midis dansantes ni repas dansants au 1^{er} semestre ;
- Impossibilité encore cette année de proposer le traditionnel banquet du 1^{er} mai. Aussi, afin de marquer cette date symbolique, et sous réserve de s'être inscrit, chaque senior a reçu un cadeau plus conséquent que les années précédentes à savoir un sac isotherme pliable. Geste très apprécié ;
- Des ateliers collectifs maintenus en début d'année puis suspendus entre le 18/03 et 30/05 puis repris à partir du 31/05 :
 - o Anglais : **45 séances** ont pu être assurées ;
 - o Sophrologie : **14 séances** ;
 - o Ateliers numériques : **4 sessions** ont pu être honorées, soit **20 seniors** concernées.

Il ressort de ces ateliers une grande satisfaction des participants car le format permet la convivialité, la mise en confiance et de s'adapter aux besoins et rythmes de chacun.

- Fin juin début juillet : maintien du séjour de vacances seniors à Asnelles dans le Calvados : **38 seniors** heureux de retrouver des activités de groupe au grand air !



- Au second semestre : reprise des activités dansantes avec une après-midi dansante (**180 personnes**) et deux repas dansants (**138 en octobre** et **163 en novembre**), spectacle de Noël à la salle du Parc : reprise en douceur malgré la crise épidémique



Repas dansant novembre 2021



Spectacle de Noël offert aux seniors : 10/12/2021 salle du Parc

- Nouvelles activités : cycle d'eutonnie, cycle de yoga, balade contée



Balade contée au parc de la Maison des Enfants, octobre 2021



Juin 2021 : une nouvelle instance pour les seniors : **l'Atelier des Sages et Labo Citoyen** :

- 8 membres de l'Atelier des Sages participent au Projet LIREL avec le lycée Sonia DELAUNAY de Lomme : 3 rencontres dont 2 avec les Sages et Jeunes ont eu lieu : prise de contacts et 1^{er} atelier d'échanges sur le thème de la guerre d'Algérie. Une rencontre mensuelle est prévue jusqu'en mai 2022.
- Un temps d'échanges avec les personnes intéressées dans le cadre de la présentation du budget participatif.

Le maintien à domicile :

Sur ce sujet, il est constaté plusieurs éléments :

- Repli des familles sur elles-mêmes ;
- Gestion familiale ;
- Interpellation des services plus tardive ⇒ Cela rend plus difficile l'amélioration de la situation et les solutions à apporter aux usagers ce qui engendre une plus grande frustration auprès des familles
- Exigence plus forte des usagers et/ou des familles quant aux droits potentiels et demandes hors champ de compétence, cela peut s'expliquer par l'absence de réponse et de proximité de certains organismes surtout en période de confinement. Le CCAS reste un des seuls points de proximité toujours disponibles ;
- Situations plus complexes amenant un travail administratif plus conséquent ;
- En dehors du nombre de rdv réalisés, forte sollicitation par téléphone et par mail.

Origine de la demande :

- Majoritairement la famille de l'utilisateur voire l'utilisateur lui-même ;
- les services sociaux hospitaliers qui ont bien identifié la Maison des Seniors ;
- les partenaires.

Type de problématiques :

- Maintien à domicile : aides humaines et matérielles, accompagnement vers l'EHPAD ;
- Logement : demande de logement, inadaptation, expulsion locative ;
- Ouverture de droits : retraite, sécurité sociale ;
- Aide financière et administrative : rédaction de courriers (écrivain public), impayés, secours financier

Le maintien à domicile en 2021 :

150 RDV réalisés pour 87 personnes rencontrées dont 30 personnes rencontrées + de 2 fois dans l'année et 9 situations dites « complexes » (ex. : demande de protection juridique, signalements au procureur).

La majeure partie des interventions de maintien à domicile se concentre sur un public « très âgé ». Pour beaucoup, présence de troubles cognitifs avancés et non diagnostiqués, ce qui engendre des situations d'urgence et dégradées (augmentation du nombre de dossier de mesure de protection et d'EHPAD).

De plus, les délais restent très longs pour la prise en charge MAIA/TUTELLE/EHPAD ce qui signifie une poursuite de l'accompagnement avec des limites importantes.

Les personnes rencontrées une seule fois relèvent de la demande d'information et d'orientation (information sur aides à domicile et sur EHPAD essentiellement).

- **L'action « Ramène ta fraise pour garder la pêche »**

Des ateliers simples, des recettes à réaliser en famille de l'entrée au dessert qui font la part belle aux fruits et légumes de saison pour redécouvrir les apports essentiels. Malgré la crise sanitaire **8 personnes** ont bénéficié de cette action en 2021.



- ❖ Les interventions liées au lien social

- **Ateliers habitants**

Suite à la demande et proposition des habitants, différentes actions ont vu le jour au sein de la maison du projet :

- Atelier DIY vide de poche
- Atelier couronne de Noël
- Atelier cosmétique « p'tites fioles »...

25 habitants des quartiers Marais/ Mitterrie ont participé à des actions collectives.



❖ Les interventions liées à la transition écologique et au développement durable

• **Sensibiliser et faire participer les habitants à la transitions écologique**

- **Défis Déclics** : **11 Familles lommoises** se sont inscrites au challenge de la réduction d'énergie, d'eau et de gaz durant la période hivernale organisé par la MRES et animé par la Maison du Projet : lecture des factures d'eau, d'électricité, de chauffage, et apprentissage de 40 éco gestes. (nos rencontres en distanciel).

Lomme se classe dans les 10 premiers du défi déclics (source : MEL) avec une réduction de 4,9% de consommation d'eau ; 1,08% de gaz et 3,76% d'électricité.



- **Défis Éco'Lomme** : **10 Familles lommoises** se sont inscrites au challenge de la réduction des déchets. Sur 10 Familles, **8 familles** ont suivi les échanges en visioconférence, 2 familles sont en situation d'illectronisme.

- **Opérations de nettoyage/ nature ; 7 opérations en 2021**

28 octobre 2021

🌱🌱🌱🌱🌱
Comme en avril par mois, c'était ce matin l'opération nettoyage à l'humanité.
Un GRAND MERCI pour la venue et la participation des habitants lommoises du quartier Marais et de la maison du Projet du Marais. Cela aura permis de ramasser ENSEMBLE 40,69 kilos de déchets! Et au passage, les nombreux caddies ramené à Carrefour Lomme!
La prochaine fois, ce sera aux habitants d'humanité de venir vous prêter main forte!
Et merci pour le cadeau offert, le pain nous sera bien utile pour nos prochaines opérations!
Et aussi merci pour la visite de M. Vanhee, adjoint à la Ville de Lomme-Espace public.

MERCI A TOUS!



18 Septembre 2021

Un très grand MERCI!!!
4ème édition du world cleanup day au quartier marais à de nouveau été une réussite avec une grande à notre ami José Ribeiro. 40 personnes ont arpenté le quartier au 4 coins du marais.
Un résultat qui donne 33,5 kg non recyclable ; 53 kg recyclable ; 1,4kg de mégots. Soit 87,9 kg répartis sur 25 sacs 🗑️ ➡ de 6000 pas 5 kms parcourus
Nous espérons que notre action annuelle après année puisse ralentir les incivilités qui malheureusement existent encore.
Rdv donné en 2022 pour la 95. D'ici là nous ne mangerons pas de poursuivre les opérations nettoyages des quartiers des ambassadeurs très prochainement.
Amicalement Xavier



31 AOUT 2021

Opération nettoyage quartier delivrance bourg
43 kg de déchets 10,34km de parcours, merci aux ambassadeurs et ambassadrices lommoises lommoises pour leurs investissements, merci aux soutiens de nos élus qui eux aussi ont participé Michel Vanhee Roger Laurent Lucas Wacrenier (excusé). Prochain rdv le 18 septembre sur tous les quartiers pour la 4ème édition du world cleanup day.



25 novembre 2021

Ce matin, les classes de Mmes Dassonneville, Vermelle, Mirad et Roegiers ont participé à l'opération de nettoyage des environs de l'école dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets. En quelques heures, 27 sacs ont été remplis de plus de 88 kilos de déchets par les enfants et les bénévoles qui les ont encadrés. Un grand MERCI à @Xavier Lengrand et son équipe pour cette belle initiative citoyenne ainsi qu'à IAPÉ. Prochaine opération au printemps...



15 juillet 2021

Resultat sur le quartier mitterrie nettoyyons notre quartier 5km parcours 15000 pas 15 sacs 70,5 kg de déchets. Merci à toutes et tous.



13 juillet 2021

Resultat de l'opération nettoyage du quartier marais 4 km parcourus 13000 pas 16 sacs récoltés pour un poids de 96,12 kg merci aux participants. Je vous donne rdv jeudi à 10h pour le quartier mitterrie.



1 juillet 2021 école voltaire sevigné

Ce matin, c'était opération "Nettoyage du quartier du Marais" organisée par Xavier Lengrand, IAPÉ et les enseignants. Une opération qui a réuni deux classes de l'école et des habitants du Marais.

Encore un grand bravo à toutes et à tous pour leur participation! 🌞🗑️



❖ La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)

La GUSP est une démarche d'intervention partenariale à la fois coordonnée et partagée entre ceux qui habitent la ville et les institutions qui ont la responsabilité de sa gestion au quotidien. Elle vise à améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants, en répondant aux problèmes courants liés à l'habitat et au cadre de vie. Elle vise également à favoriser le vivre ensemble et fédère autour d'action collective de proximité.

• S'impliquer dans son quartier (actions de proximité)

- Des activités en pied d'immeuble ont été organisés afin d'apporter aux citoyens la possibilité de prendre la parole et de participer à la co-conception des futures activités et services proposés de la maison de projet. (*Action financée par la ville de Lomme*).

20 personnes, habitants à Mitterrie ou au Marais ont participé à ces actions.



- En 2021 les composteurs collectifs implantés dans le quartier du Marais et de Mitterrie ont permis de valoriser les matières organiques avec plus de **2 tonnes** de déchets organiques recyclés et transformés en compost. Ce compost est ensuite redistribué entre les usagers des composteurs collectifs et utilisé également pour les jardins partagés.

En 2021, nous comptons **47 ménages** inscrits dont **9** nouvelles familles.

• Participation citoyenne

- Mise à disposition de 2 jardins partagés au cœur des quartiers Marais et Mitterrie. Dans le quartier Mitterrie, une association (Les Ajoncs) a accompagné les habitants à l'aménagement du jardin. (*Action financée par la ville de Lomme*). Au marais, **4 jardiniers bénévoles** et une participation régulière **de 10 personnes**.



- Diagnostic en marchant (*action financée par la ville de Lomme*)

Construire une vision commune de la situation d'un quartier en termes de cadre de vie et de vie quotidienne entre les acteurs qui gèrent le site au quotidien ainsi que les habitants. Le diagnostic en marchant réalisé à Mitterie en 2021 s'inscrivait également dans les actions de la commission vivre la ville. Cette action se focalisait plus particulièrement sur l'accessibilité à la ville et plus particulièrement, autour de son logement, pour les personnes en situation de handicap. **11 habitants** du quartier Mitterie ont participé à cette action.

- Aménagement d'une friche rue Kuhlmann (AMI de la MEL) (*action copilotée/financée par la ville de Lomme*)

Donner la possibilité aux habitants de s'investir et d'apporter leurs idées pour l'aménagement d'une friche au sein de leur quartier. **4 habitants** ont participé à l'aménagement de la friche.

